

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE ORİYOMI TRANSPORT »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO
COCOTERAIE, Lot 1357, Ilot 124

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Mai 2023, et enregistrés au CEPICI le 15 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE ORİYOMI TRANSPORT »

Objet : - TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES

- MÉCANIQUE GÉNÉRALE
- COMMERCE GÉNÉRAL
- IMPORT/EXPORT
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO
COCOTERAIE, Lot 1357, Ilot 124

Dirigeant(s) M NOUDAMADJO ORİYOMI PAULIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06989 du 30/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47293/GTCA/RC/2023 du 30/06/2023

